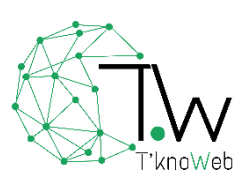


**Lancement de la
campagne d'accréditation**

Vague E 2018-2019



13 février 2018

III. Procédures et évolutions de l'accréditation CTI

Évolutions de l'accréditation CTI

- **Expérimentation Apprentissage en deux ans**
- **Formations d'ingénieur de spécialisation**
- **FOCUS d'audit – phase 2**
- **International**
- **Lettres d'intention**



III. Procédures et évolutions de l'accréditation CTI

Expérimentation Apprentissage en deux ans



Jean-Marc THÉRET, Vice-Président de la Commission

Expérimentation Apprentissage en deux ans

- **Expérimentation sur deux campagnes de lettres d'intention (2017 et 2018)**
- **Rappel des principaux critères**
 - Expérience FISA avérée
 - Nouvelle spécialité
 - Public nouveau identifié
 - Alternance renforcée sur 2 ans tout au long du cursus et pédagogie
 - 1° année «étudiant» adaptée
- **Un enseignement :**
 - Importance du recrutement complémentaire en S7 tant pour équilibrer la promotion que pour élargir le vivier de recrutement
- **Dossiers retenus (5 sur 10)**
 - Telecom Paris Tech, ENSTA, ENSISA, EFREI, ECAM-EPMI
- **Possibilité «générale» d'accroître les entrées en apprentissage au semestre 7**
 - Pour tous les cursus existants, extension de la règle actuelle d'entrées en S7 à 33 % du flux autorisé par la région sans dépasser la moitié des apprentis de la promotion

III. Procédures et évolutions de l'accréditation CTI

Formations d'ingénieur de spécialisation



Jean-Marc THÉRET, Vice-Président de la Commission

Formations d'ingénieur de spécialisation

- **De quoi s'agit il ?**
 - Formations destinées à des ingénieurs qui recherchent un renforcement dans une spécialisation
 - 7 écoles; 18 spécialités; environ 500 diplômés par an dont 420 ingénieurs de spécialisation
- **Actions réalisées depuis le dernier colloque**
 - Questionnaire ayant conduit à une synthèse éditée en avril 2017
 - plan d'action mis en place avec pour priorité la définition du dossier à renseigner pour les écoles qui seront auditées et la communication autour de ces écoles et formations.
- **Le document pour une auto-évaluation adaptée est bien avancé : objectif disponible en février pour les écoles dont l'audit est programmé**



III. Procédures et évolutions de l'accréditation CTI

FOCUS d'audit

Phase 2



Patrick OBERTELLI, Membre de la Commission

FOCUS d'audit

■ **Ce que c'est :**

- Un recueil des démarches effectuées par un nombre significatif d'écoles dans trois domaines :
 - Développement durable et responsabilité sociétale
 - Santé et sécurité au travail
 - Innovation et entrepreneuriat.
- But : Repérer les pratiques remarquables, les “angles morts”, dégager les visions communes et en tirer des enseignements.

■ **Ecoles concernées :**

- Ecoles de la campagne 2018-2019 en demande de renouvellement d'accréditation dans le cadre d'un audit périodique (dossier A général ou simplifié). Un focus fixé pour chaque école.
- Ecoles volontaires hors audit périodique. Un focus au choix.



FOCUS d'audit

■ Modalités :

- 3 ou 4 pages à partir de 10 questions sur le thème donné
- Pour audits périodiques : document remis avec le dossier de demande d'accréditation
- L'école ne reprend pas ce point dans son dossier.
- Echanges lors de la visite d'audit.

■ Dates limites d'envoi des notes de présentation :

- 15 juillet 2018 : Focus "Innovation et entrepreneuriat"
- 15 octobre 2018 : Focus "Développement durable et responsabilité sociétale"
- 15 décembre 2018 : Focus "Santé et sécurité au travail".

■ Rapports de synthèse :

- Ecoles anonymées
 - ■ Diffusion à l'issue de la campagne.
- 

Données certifiées 2017

Enseignement ou projet encadré « santé et sécurité au travail »

Obligatoire : 102 écoles Optionnel : 62 écoles

Enseignement ou projet encadré « développement durable »

Obligatoire : 160 écoles Optionnel : 79 écoles



Données certifiées 2016

Innovation - valorisation

- 178 écoles délivrent un enseignement en création d'activité et management de l'innovation
- 147 incubateurs liés aux écoles, dont 72 internes
- 2468 ingénieurs soutenus par 137 écoles dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années
- 161 écoles en lien avec un PEPITE
- 657 étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur sur 116 écoles



INTERNATIONAL



Marie-Jo GOEDERT,

Directrice administrative et internationale de la CTI

International

■ Le multisite étranger

- titre d'ingénieur diplômé français délivré sur un site à l'étranger
- appui préalable des autorités du pays
- demandes à adresser au greffe de la CTI (hors campagne périodique possible)
- admissibilité juridique par le ministère de tutelle français
- recevabilité par la CTI
- a priori ou a posteriori (1ers diplômés concernés = entrés après l'accréditation)
- un premier dossier : EIGSI La Rochelle et Casablanca

■ Certificate for Quality in Internationalisation (CeQuInt)

- label du *European Consortium for Accreditation*
- qualité de l'internationalisation
- une première demande en France



e | c | a

European Consortium for Accreditation



International

■ R&O International

- Référentiel en anglais publié fin 2017

■ Evénements

- Colloque CDEFI-CTI dans le cadre de la conférence de Bologne Paris 2018 : *La place des écoles d'ingénieurs dans les processus inclusifs de l'espace européen : enjeux et attendus*, Paris, 5 et 6 avril 2018
- Colloque du réseau FrAq-Sup : *Ouverture internationale et francophonie : quelle plus-value pour la qualité de l'enseignement supérieur ?* Paris, juin 2018
- Atelier AFD-CTI-Hcéres sur les enjeux et perspectives de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, Afrique subsaharienne, fin 2018

■ Renouvellement de l'évaluation externe de la CTI

- Par ENQA et EQAR : 2018 - 2019
- Par ENAEE (label EURACE) : 2018 – 2019



III. Procédures et évolutions de l'accréditation CTI

Lettres d'intention 2019 et avis d'opportunité CNCP

Intitulés de spécialité

CNEFOP et DATADOCK



Laurent MAHIEU, Président de la Commission

8 ateliers thématiques

1. Formation des ingénieurs de demain à la transformation numérique
2. Valorisation de l'engagement étudiant
3. Évaluation des compétences
4. « Internationalisation at home » / Qualité des mobilités
5. Développement et professionnalisation de la démarche qualité en école
6. Choix et mise en évidence des preuves (portfolio) dans la démarche qualité en école
7. Formation continue diplômante, VAE, IDPE, certification CNEFOP
8. Audits coordonnés CTI-Hcéres



préparés avec des experts de la CTI et des partenaires

Merci à l'ESIEE Paris qui nous a reçus dans ses locaux

**Merci aux élèves ingénieurs des écoles d'Ile-de-France
et au BREI Ile-de-France**

Rendez-vous à Saint-Etienne le 12 février 2019

